



AVIS À LA PROFESSION ET AU PUBLIC



L'honorable Ritu Khullar

**Juge en chef de l'Alberta et juge en chef de la Cour d'appel de l'Alberta,
de la Cour d'appel du Nunavut et de la Cour d'appel des Territoires du
Nord-Ouest**

La Cour d'appel de l'Alberta a annoncé avec une grande tristesse le décès, le 3 septembre 2026, de l'honorable Ritu Khullar, juge en chef de l'Alberta et juge en chef de la Cour d'appel de l'Alberta, de la Cour d'appel du Nunavut et de la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest. Elle nous a quittés entourée de ses proches qu'elle aimait et qui l'aiment profondément.

L'honorable Ritu Khullar a exercé au privé pendant plus d'une vingtaine d'années, se taillant une place parmi les figures majeures du droit public de l'Alberta, tant dans les domaines du travail, de la protection de la vie privée, de l'administration, des droits de la personne que du droit constitutionnel. Sa clientèle pouvait compter sur sa profonde intelligence, sa prévenance, sa compassion et son dévouement.

Et ce n'était que le début d'une carrière juridique exceptionnelle. Elle est nommée à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta en mars 2017 et, un an plus tard, à la Cour d'appel de l'Alberta, à la Cour d'appel du Nunavut et à la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest.

Son intelligence, sa prévenance et sa compassion se reflétaient dans le travail de cette juriste respectée. Jamais elle n'a oublié l'effet de ses décisions sur la vie des parties devant elle. Elle comprenait que la justice, c'est l'application du droit à la vraie vie.

Le 28 novembre 2022, elle est nommée juge en chef de l'Alberta et juge en chef de la Cour d'appel de l'Alberta, de la Cour d'appel du Nunavut et de la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest, des fonctions qu'elle considérait comme les plus grands privilège et honneur de sa vie professionnelle. Elle s'est consacrée pleinement à la fonction publique et à l'amélioration de la justice en Alberta et dans le Nord. Elle encourageait les juges, les tribunaux, le personnel des tribunaux et la profession à gagner et maintenir la confiance du public dans le système judiciaire. Elle menait par l'exemple, appréhendant chaque aspect de son travail avec principe et diligence.

Nous pleurons la perte d'une leadeure dévouée, d'une collègue et d'une amie. Elle nous manquera beaucoup.